



CLUQ
Comité de Liaison des
Unions de Quartier
de Grenoble

Unions de Quartier

Fiche – Secrétaire adjoint



Le rôle du secrétaire adjoint :

Le secrétaire adjoint seconde le secrétaire de l'association. Il relève du choix du secrétaire de lui déléguer ou non une part des tâches de secrétariat. Quoiqu'il en soit, le secrétaire adjoint doit être à jour de l'organisation du secrétaire et du fonctionnement de l'association afin de pouvoir le remplacer en cas d'absence sans bouleverser l'organisation assurée par celui-ci.



Le secrétaire-adjoint du CLUQ :

Du fait que le CLUQ ait deux secrétaires, la probabilité que le secrétaire adjoint se voit confier la moindre tâche est assez basse. Libre à lui toutefois de se proposer pour en accomplir.



Le profil attendu pour ce poste :

- Capacité rédactionnelle.
- Bonne organisation.
- Capacité de prise de note rapide en réunion.